

PLATEFORME PRÉPARATOIRE À L'ALTERNANCE

*Pour les personnes en situation de handicap
Prestation « Trajectoire alternance »*

OBJECTIFS

Accompagner de manière individualisée et soutenue, tout stagiaire en situation de handicap désireux de mener à bien son projet professionnel afin de signer un contrat en alternance.

CONDITIONS D'ADMISSION

Personnes en situation de handicap agée d'au moins 15 ans (jeunes issus de l'éducation spécialisée - IME/ ULIS...), demandeurs d'emploi, salariés en reconversion professionnelle.

Pré-requis : publics répondant aux critères d'éligibilité visés dont le projet professionnel a été validé par un prescripteur.

Procédure d'admission : les candidat(e)s seront reçu(e)s individuellement afin de mieux connaître leur situation, leur motivation, la nature de leur projet et sa faisabilité.

Le Positionnement est réalisé via une fiche de liaison envoyée par un prescripteur.

Délai d'accès à la formation : nous consulter.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation au centre et en milieu professionnel. Entretiens individuels et accompagnement personnalisé dont l'objectif est la sécurisation du parcours de formation.

- 245 h en centre de formation
- 350 h en entreprise
- Formation en face-à-face du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
- Les semaines de stage dureront 35h.

- Rencontres avec des professionnels, des formateurs spécifiques, visite de plateaux techniques, d'entreprises.

- **Suivi personnalisé des stagiaires tout au long de la formation (entretiens, évaluations formatives, bilan individuel qualitatif).**

- **Des rencontres régulières avec la coordinatrice d'action et la référente handicap permettent de les réévaluer et d'ajuster au mieux le contenu de la formation.**

- **Recueil de la satisfaction des participants en cours et en fin de formation ainsi que la prise en compte des réclamations formulées éventuellement par toutes les parties prenantes.**

DIPLÔME/ VALIDATION DE LA FORMATION

- Formation non diplômante.
- Attestation de suivi de formation.

PARTENARIATS

Grâce à un réseau dense et une excellente connaissance du bassin d'emploi valenciennois, l'équipe du CFPPA a créé des partenariats solides avec tous les professionnels dans de nombreux corps de métier.

STATUT/FINANCEMENT/AIDES

Les demandeurs d'emploi seront sous le statut «stagiaire de la formation professionnelle».

- si le demandeur d'emploi est indemnisé : AREF
- si le demandeur d'emploi n'est pas indemnisé : possibilité de rémunération par l'ASP pour le compte de l'AGEFIPH.

Le public scolaire est maintenu sous le statut scolaire.

La formation est financée par l'AGEFIPH.

Aucun frais pédagogique n'est à supporter par les bénéficiaires.

CONTENU DE LA FORMATION

La prestation est déclinée en 8 modules de formation:

- module 1 : réaliser mon projet professionnel (60 h)
- module 2 : communiquer (50h)
- module 3 : être alternant en entreprise (25h)
- module 4 : connaître et savoir (35h)
- module 5 : trouver un stage (40h)
- module 6 : être un travailleur serein (25h)
- module 7 : s'organiser (5h)
- module 8 : smartphone et PC (5h)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Cours au CFPPA de Raismes, sur le site du lycée horticole/site de Raismes-Vicoigne, rue de l'Abbaye 59590 Raismes.
- Accès en bus et en train (Douai, Valenciennes, Somain...)/gare SNCF à 500 m du centre de formation.
- En voiture : A23 sortie Vicoigne-Raismes.
- Parking à proximité de l'établissement.
- Possibilité de restauration dans l'établissement scolaire situé en face du lycée horticole, avenue du Château - 59590 Raismes.

Pré- inscription



SCAN ME

CFPPA-UFA du NORD / Site de RAISMES

Avenue du château 59590 RAISMES

CONTACT : LUIGI SCRUFARI

06 75 19 90 00/ cfppa.raismes@educagri.fr

www.wagonville.fr

